

Collège Félix Gaillard

227 Rue Félix Gaillard
16 100 COGNAC



Section Sportive Scolaire Rugby

1- Objectifs

“Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord de leurs représentants légaux, d'un entraînement plus soutenu dans une ou plusieurs discipline(s) sportive(s) proposée(s) par l'établissement scolaire, tout en suivant une scolarité normale. (...) Les sections sportives scolaires peuvent contribuer à la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou susciter une vocation de dirigeant. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.”

Circulaire du 10/04/2020

Les grands objectifs de la section sportive scolaire Rugby du collège Félix Gaillard sont de permettre à chaque élève d'atteindre le plus haut niveau de pratique tout en favorisant sa réussite scolaire et son épanouissement personnel. Ils sont intimement liés et ne peuvent être dissociés. Il s'agit donc de perfectionner (ce n'est pas une découverte ou une pratique de type "loisir") les habiletés motrices de l'élève à travers la pratique du rugby en développant les fondamentaux individuels et collectifs. Et à travers la régularité de cette pratique physique sera aussi recherché le développement du goût de l'effort, la notion d'engagement mais aussi la responsabilisation au sein de différents rôles (joueur, officiel,...), la solidarité et l'entraide entre membres de la section.

Ces objectifs s'inscrivent en cohérence avec les projets d'établissement, d'EPS et d'AS du collège Félix Gaillard.

2- Dispositif

Recrutement

“Tous les élèves désireux de pratiquer l'activité proposée dans la section sportive scolaire de leur choix peuvent faire acte de candidature auprès du chef d'établissement. L'affectation relève de sa compétence, après consultation de l'équipe EPS, des instances fédérales partenaires du projet et dans le respect du calendrier fixé par les services rectoraux.

Dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire, des dérogations peuvent être accordées dans la limite des places disponibles au titre du motif parcours particulier de l'élève.”

Le public concerné est composé des élèves de CM2, futurs 6^{ème}, ainsi que les élèves de collège de la 6ème à la 4ème.

Il faut alors remplir un dossier d'inscription (renseignements sportifs et scolaires) puis participer à un test de sélection.

L'entrée en section entraîne une adhésion pour toute la scolarité au collège. Cependant, à la fin de chaque année scolaire, une commission étudie chaque dossier afin de déterminer la poursuite ou un éventuel arrêt pour les différents élèves inscrits en section.

Déroulement

“Le temps de pratique dans le cadre de la section sportive scolaire doit être intégré à l'emploi du temps de l'élève et ne peut en aucun cas se substituer aux horaires obligatoires d'EPS. Ce temps effectif de pratique ne peut être inférieur à trois heures hebdomadaires par élève, réparties en deux séquences si possible.”

Les élèves de la section bénéficient de 2 à 3 créneaux d'entraînement hebdomadaires : le lundi de 16h00 à 18h00, le mardi de 11h00 à 13h00 et le jeudi de 15h00 à 17h00.

En partenariat avec le club Union Cognac Saint-Jean d'Angély, les entraînements se déroulent au Parc des Sports de Cognac (équipement sportif de la communauté d'agglomération du Grand Cognac).

Encadrement

“L'encadrement est effectué aussi souvent que possible par les enseignants d'EPS de l'établissement ou, à défaut pour une partie des enseignements, par des éducateurs sportifs agréés par la fédération concernée. L'intervention de ces cadres sportifs qualifiés, titulaires d'un brevet ou d'un diplôme d'État dans la spécialité, est validée dans la convention, qui les mentionne nommément.”

L'encadrement est effectué par plusieurs personnes :

- Jordan **CREMOUX** qui prend en charge les entraînements hebdomadaires : Responsable sportif de **L'Union Cognac Saint-Jean d'Angély** ;
- Jonathan **VALLET**, enseignant d'EPS référent, qui assure le suivi des élèves au sein du collège Félix Gaillard.

